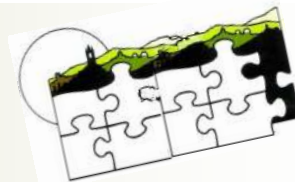


# INFOS

## Juillet 2012

### Communauté de Haute Provence



**AUBENAS-LES-ALPES-DAUPHIN-MANE-MONJUSTIN  
REILLANNE-SAINT MARTIN LES EAUX-SAINT  
MICHEL L'OBSERVATOIRE-VILLEMUS**



## EDITORIAL

par Roland PETIET, Maire d'Aubenas-les-Alpes, Délégué de la Communauté de Haute Provence

Aubenas-les-Alpes, petite commune de 109 habitants, est juchée sur son promontoire remarquable par son cadre et sa tranquillité et où il fait bon vivre.

Cela va faire 8 ans que la commune a rejoint la Communauté de Haute Provence et notre volonté a été d'apporter notre modeste contribution au développement de celle-ci.

C'est avec satisfaction que je constate que l'ensemble des maires a su travailler en bonne intelligence et préserver les limites de notre territoire. Grâce aussi à la ténacité de notre Président qui a su défendre nos intérêts et a, en ce sens, évité que nous soyons intégrés à la Communauté d'agglomération de Manosque.

Il nous sera reproché sans doute notre repli sur soi. Possible, peut-être...mais ce qui nous a animé, c'est de pouvoir rester maîtres de notre destin, de maîtriser nos finances et de nous développer afin d'accueillir de nouvelles entreprises sur notre territoire et donc permettre à nos concitoyens de trouver un emploi.

Enfin, nous nous sommes battus pour garder notre identité et notre cohérence territoriale.

Si demain, le législateur décide de modifier cette loi, nous espérons que cela se fera dans la concertation avec tous les acteurs concernés.

Je vous souhaite de bonnes vacances.

## Sommaire

Edito .....	Page 1
Lu, vu, entendu.....	Page 2
Economie .....	Page 3 et 4
Services aux habitants.....	Page 5
Aménagements de villages ...	Page 6
Projet LIFE « CCHP envier challenges » INFOS .....	Page 7 et 8



## Agenda

### DAUPHIN

- 5/08 Récital d'orgue avec Norbert Petry à 17h à l'Eglise
- 12/08 Concert d'Orgue d'André Rossi à 17 h à l'Eglise
- 26/08 Ensemble « I Pizzicanti » à 17 h à l'Eglise
- 11/08 Visite nocturne de Dauphin—RDV à 21h Syndicat d'Initiative
- 13,17,24/08 Visites de Dauphin, la journée —RDV à 10 H Syndicat d'Initiative.

### MANE

- Du 3 au 8/08 Concours de pétanque  
La Boule manaraine : 04.92.75.04.23
- 5/08 Fête paroissiale—Asso St André— Réservation: 04.92.76.66.03
- 11 et 12/08 Fête de la St Laurent
- 12/08 Feux d'artifices au Prieuré de Salagon

### St MICHEL L'OBSERVATOIRE

- 4/08 Nuit du Cinéma. Centre d'astronomie : 04.92.76.69.69
- 10 et 15/08 Concert du Prieuré de St Michel — Eglise Haute—06.07.21.32.60
- 11/08 15ème nuit des perséides— Centre d'astronomie : 04.92.76.69.69
- 15/08 Foire à la brocante— 04.92.76.60.04

### REILLANNE

- Du 3 au 5/08 Fête foraine
- Du 4 au 26/08 Salon des arts plastique au Musée des amis des arts—04.92.76.46.25 ou 04.92.76.42.46
- 18/08 Cinéma La Strada—21h15 Cour de l'école— »La part des anges «

# Communauté de Haute Provence

Lui, vu, entendre ...

## Cyclisme: 4ème boucle de la Communauté de Haute Provence

L'union cycliste Manosque 04 renouvellera cette année encore, le 9 septembre prochain, la 4ème Boucle de la Communauté de Haute Provence.

Cette année, l'épreuve, ouverte aux coureurs de 2ème, 3ème catégorie et juniors, consistera dans une épreuve routière de 80 Km avec un départ et un retour à Lincel en passant par St Michel l'Observatoire.



## Les derniers jours du pont rouge !

Le Pont Rouge qui permet la traversée du Largue en direction de la Mort d'Imbert a fait son temps. Le nouvel ouvrage, plus large et

capable de supporter de plus forts tonnages, est en cours de construction. Les travaux devraient s'achever début octobre.

Cette construction implique la réfection des réseaux situés à proximité, dans la continuité de ceux qui ont été entrepris pour la desserte en eau potable du quartier de l'Adret.

En effet, depuis le 20 mai, la conduite principale desservant cette zone est en cours de remplacement. Cette conduite posée en 1905 était arrivée au terme de sa résistance. Plus d'un kilomètre a donc été remplacé. Un chantier de 150 000 € pour lequel ont été obtenues des subventions d'un montant de 25 000 € de Géosel, 25 000 € de Géométhane et 12 000 € du Conseil Général. Le montant des travaux nécessaires à la traversée du pont et non compris dans le marché précédent s'élèvent eux à 45 000 €.



## Le Château de Sauvan fête les costumes

C'est au cœur du parc paysager du Château de Sauvan qu'a eu lieu le dimanche 10 juin la fête du costume. Le public, émerveillé, a pu assister le matin à un marché aux textiles anciens suivi d'une présentation des costumes et d'un défilé. L'occasion également de découvrir ce monument magnifique dans son écrin de verdure où cygnes, paons et canards s'ébattent autour de la pièce d'eau.

## La fête de l'environnement à St Martin-les-Eaux pour les 20 ans du programme européen LIFE+.

La Communauté de Haute Provence a organisé dans le cadre des 20 ans du programme européen LIFE la « fête de l'environnement et de l'Europe » à St Martin-les-Eaux le 12 mai dernier.

L'occasion de faire connaître les actions mises en œuvre par la commune de St Martin-les-Eaux en matière environnementale : chaudière collective, panneaux photovoltaïques en toiture, éclairage à LED mais également le projet LIFE « CCHP envier challenges » de la Communauté de Haute Provence.

Tout au long de la journée, le public a pu s'informer sur les nouvelles énergies, le compostage, la phytoépuration, l'écoconstruction grâce à de nombreux stands mais aussi l'assistance a pu prendre part à une table ronde sur le thème de l'environnement en milieu rural et ses enjeux.

Une journée riche en informations qui s'est clôturée par un spectacle de danse de la Compagnie Créa dance de Mane avec son adaptation rythmée du film « les dieux sont tombés sur la tête ».



## Un plan communal de sauvegarde avec un volet intercommunal

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un plan communal d'urgence préparant de façon préventive les acteurs à la gestion de risques naturels, risques sanitaires ou risques technologiques.

Il consiste à recenser les risques présents et à venir sur la commune et les moyens disponibles : organisation pour assurer l'alerte, information, organisation d'exercices, protection et soutien de la population au regard de ces risques et notamment la mobilisation des services techniques communaux.

Les Maires des communes de Dauphin, Mane, St Maime et St Martin-les-Eaux, ayant un certain nombre de risques similaires de part leur proximité, ont décidé de s'organiser et de mettre en œuvre les moyens dont ils disposent sur l'ensemble du territoire des 4 communes dans le souci d'être plus rapides et plus efficaces dans la protection des populations.

Cette démarche vient en complément du plan communal de sauvegarde élaboré dans chaque commune dans un objectif de mutualisation des moyens et d'efficacité.

Le Plan Communal de Sauvegarde sera consultable dans vos mairies.



# Communauté de Haute Provence

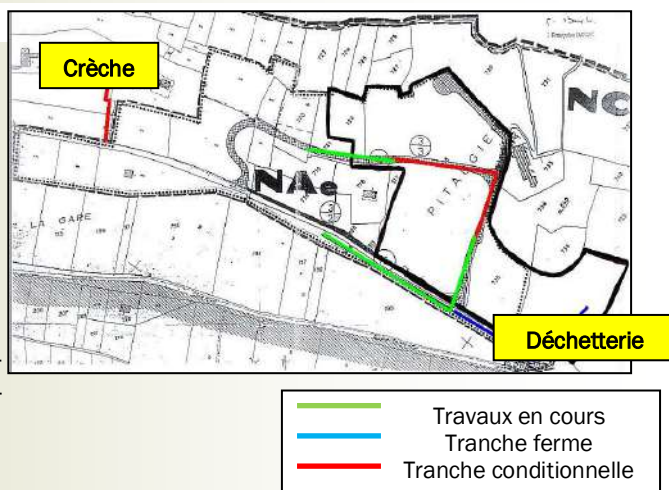
## Economie ...

### Extension du Parc d'activités de Pitaugier

Les travaux d'extension des réseaux dans le parc de PITAUGIER permettent d'équiper les derniers terrains qui ne l'étaient pas. Ces aménagements permettront de desservir notamment la déchetterie ainsi que la crèche de VIREBOIS mais également d'accueillir d'autres activités dont l'installation ne peut être reportée.

### Construction d'un bâtiment d'accueil pour la société « Ciel d'Azur »

Cette société qui fabrique des cosmétiques biologiques et écologiques à l'argile et à « l'aloé vera », emploie actuellement huit personnes. Elle souhaite venir s'installer dans le Parc d'activités de Pitaugier. Site Internet : [www.cieldazur.com](http://www.cieldazur.com)



### L'Association « le Gabion » s'installe sur la Communauté

Centre de formation aux métiers du bâtiment en éco-construction et en restauration du patrimoine présent dans les Hautes Alpes depuis une quinzaine d'années, l'Association « Le Gabion » souhaite créer une antenne dans les Alpes de Haute Provence et a choisi la Communauté de Haute Provence pour venir s'installer.

Dans le cadre d'un bail emphytéotique, la société procèdera à la restauration de l'ancien moulin à huile situé dans le parc d'activités de Pitaugier appelé à devenir un centre de formation. Site Internet : [gabion.org.free.fr](http://gabion.org.free.fr)

### Une nouvelle société dans la cosmétique installée sur le parc d'activités

La mise à disposition par le Conseil de Communauté du bâtiment dénommé « jardin aux senteurs » à un jeune chef d'entreprise est de bon augure pour l'émergence de sa société. Cette dernière, tournée vers la production de cosmétiques annonce un avenir prometteur au regard du dynamisme affiché notamment par l'exportation d'une partie conséquente de sa production sous la marque La Clarée. Produits en vente à la boutique d'usine – Contact : 04.92.72.23.19. Site Internet : [www.laclarée.com](http://www.laclarée.com)



### Le « Cueilleur de douceurs » : des sirops bio à Pitaugier !

Le cueilleur de douceurs conçoit et fabrique des sirops uniquement à partir de fruits, de plantes ou d'épices cueillis à la main ou en provenance de l'agriculture biologique et avec des conservateurs naturels. En cuisine, certains chefs travaillent déjà avec ces produits hors normes et délicieux.

Cette entreprise vient de se doter d'une unité de fabrication pour proposer de nouveaux produits comme de la bière dont elle garde encore le secret. A suivre et surtout à goûter ! Ces produits sont en vente à la boutique d'usine. Contact : 04.92.74.68.85



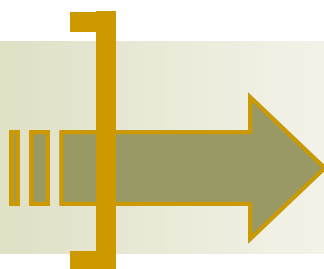
### La société « Essentielles » primée au Salon international des professionnels de l'agro-alimentaire.

Installée dans le parc de Pitaugier depuis 2008, la Société Essentielles propose une gamme de produits à base d'huiles essentielles : arômes culinaires, eaux culinaires, sprays aromatiques, huiles aromatisées. Les produits sont composés d'Arômes 100% naturels et bio prêts à l'emploi pour une cuisine à base d'essences d'épices, d'aromates ou d'agrumes.

Elle a été primée au Salon International des professionnels de l'Agroalimentaire (SIAL) en 2010 pour sa gamme arôme. A savoir que ce salon est le rendez-vous mondial des acteurs de l'agro-alimentaire où sont primés les derniers produits tendances et innovants : une opportunité commerciale et médiatique pour cette entreprise et au-delà pour notre territoire ! Produits également en vente à la boutique d'usine. Contact : 04.92.77.35.87 Site Internet : [www.essentielles.fr](http://www.essentielles.fr)



# Communauté de Haute Provence



## Economie ((suite))...

### La société Gilli Services s'installe dans le Parc de Pitaugier !

La Communauté de Haute Provence a décidé de vendre un lot de terrain dans le Parc de Pitaugier à la Société Gilli Services dont l'activité principale est la rénovation et le traitement de tous types de sols. Ainsi, cette société pourra construire un bâtiment adapté à ses besoins (projet ci-contre) et rester sur le territoire communautaire.



### Aménagement d'un institut des huiles essentielles

Le territoire des Alpes de Haute Provence a toujours été riche de plantes aromatiques et médicinales liées à son climat et ses sols. Une tradition d'herboristerie et des distilleries traditionnelles se sont ainsi développées.

La création d'un institut des huiles essentielles appliquées à la cosmétique est envisagée sur la Communauté de Haute Provence issu d'un regroupement de 3 entreprises : Durance, Florame et Collines de Provence, axé sur les produits naturels et un pôle senteur.

Son objectif sera de développer la recherche sur l'utilisation des huiles essentielles en cosmétique. Il comprendra un laboratoire de recherche, une salle de conférence, un salon de soins de beauté et un lieu d'exposition et de vente. La création de 7 à 10 emplois est prévue.

La Communauté de Haute Provence a décidé d'investir 900 000 € pour l'aménagement d'une ancienne ferme « la Condamine » située à proximité du Musée Ethnologique de Salagon et de la Maison de Produits de Pays. Des demandes de financements ont été effectuées auprès de l'Europe, de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général.

### Mise en place d'un système de télé-protection dans le parc de Pitaugier

Certaines entreprises du parc de Pitaugier ont été victimes à plusieurs reprises de vol. Afin d'assurer la protection des personnes et des biens, la Communauté a mis en place un dispositif de télé-protection qui permettra la surveillance des entrées nord et sud du Parc d'activités.

Coût du dispositif : 30 300 € - Financements obtenus de l'Etat : 12 120 €

### LA COMMUNAUTÉ RÉIMPLANTE DES COMMERCES DANS SES PETITES COMMUNES

#### ☆ Un bistrot de Pays, un logement et une chambre d'hôte à Montjustin

La Communauté de Haute Provence, à la demande de la municipalité de Montjustin, a décidé d'aménager un bâtiment pour y créer un commerce de type « bistrot de Pays » avec vente de produits de première nécessité, une chambre d'hôte et un logement de fonction pour le gérant.

Ces efforts entrepris par la Communauté de Haute Provence permettront tout à la fois de réinstaller un commerce de proximité dans le village tout en réhabilitant le bâti, souvent vétuste ; mais également de répondre à une absence de structure d'accueil à destination des nombreux randonneurs qui parcourent notre territoire.

L'estimation des travaux est de 340 000 € HT. Des financements ont été sollicités auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général.



#### ☆ Un bistrot de Pays à St Martin-les-Eaux

Il s'agit pour la Communauté de Haute Provence, à la demande des élus de la commune, de faire aménager des locaux voisins de l'actuelle boulangerie pour accueillir cette nouvelle activité.

L'estimation provisoire évalue le projet à 200 000 €.

#### ☆ Un commerce multiservices à Dauphin

La Communauté de Haute Provence s'est portée acquéreur de l'ancienne forge à Dauphin qui comprend le commerce et le logement situé au-dessus. Il s'agira d'y aménager un commerce de 1<sup>ère</sup> nécessité et de réhabiliter le logement mais également d'aménager un espace public en contrebas. L'estimation des travaux est de 500 000 € HT.



### Bâtiment « la filature » : un nouvel occupant zen !

Le bâtiment « La Filature » à la sortie de Mane, après quelques travaux d'aménagement, a ouvert ses portes pour laisser place à une salle de musculation, de modelage, d'esthétique et de balnéothérapie. En effet, la Communauté de Haute Provence a décidé de mettre en location ce bâtiment à la Sarl « Instant Zen » gérée par Bérangère GODEFROY. Tel : 04.92.77.36.01



# Communauté de Haute Provence

## Services aux habitants ...

### [Le « Pôle enfance » de la Communauté de Haute Provence labellisé « Pôle d'excellence rurale » commence !](#)

A travers les **Pôles d'Excellence Rurale** le gouvernement entend promouvoir les projets innovants en milieu rural et générateurs d'emplois.

Le « Pôle Enfance » présenté par la Communauté de Haute Provence a été un des deux projets retenus dans le département.

Il comprend, outre la construction de deux crèches, l'une à Reillanne et l'autre dans le Parc d'Activités à Mane ; trois centres aérés dans ces mêmes communes et à St Michel l'Observatoire.

Le projet, d'un montant global de 2 600 000 €, bénéficie d'une aide de l'Etat d'un montant de 850 000 €, devraient s'ajouter les interventions financières de la Caisse d'Allocations familiales (C.A.F), de la Région, du Département et de l'Europe.



#### La Crèche de Virebois à Mane.

D'ores et déjà, la C.A.F, très impliquée dans le projet, intervient par une subvention de 280 000 €.

La structure, d'une capacité de 20 places, répondra aux critères de Haute Qualité Environnementale (H.Q.E).

La crèche de Virebois vient d'être reconnue par le Pôle Régional d'Innovation et

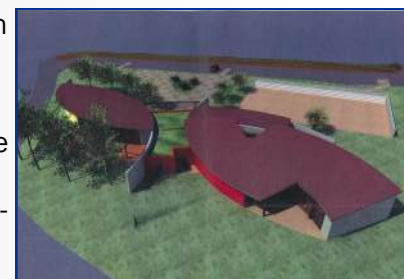


de Développement Economique Solidaire (PRIDES) : Bâtiment Durable Méditerranéen Niveau Or. Les travaux doivent être terminés en octobre 2012.

#### Pôle enfance de Reillanne

Le projet comprend tout à la fois la crèche, le centre aéré et une structure de sport .Le coût des investissements est estimé à 1 200 000 €.

Dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale, 310 000 € sont déjà accordés pour le projet. La C.A.F, sollicitée à hauteur de 150 000 €, devrait prochainement se prononcer.



### Le stade de Dauphin : première année de fonction.

L'aménagement du stade de Dauphin concrétise le souhait de la commune d'offrir à la jeunesse un équipement sportif digne de ce nom. Outre une pelouse et un cours de tennis entièrement neufs et aux normes de la Fédération, il comporte un bureau, une salle de réunion et des vestiaires pour les équipes locales et les visiteurs.

La construction de ce complexe, réalisée grâce au soutien financier de la Communauté de Haute Provence qui en a assuré la maîtrise d'ouvrage, avait débuté le 30 mars 2010. Il a été livré à l'impatience des joueurs en septembre 2011. La saison se termine et les joueurs semblent satisfaits de ce nouvel équipement intercommunal.



### L'école de Dauphin s'agrandit

Une quatrième classe s'ouvrira à la rentrée scolaire 2012-2013. L'équipement d'un corps de bâtiment prévu à cet effet lors de la construction de l'école et qui jusqu'ici servait de préau, a débuté dès l'annonce officielle des services de l'Académie. Les finitions seront réalisées pendant les vacances scolaires de cet été.



Vos informations et actualités sur la  
Communauté de Haute Provence :

Site internet :  
[www.mane-en-provence.com](http://www.mane-en-provence.com)

"Info Communauté", bulletin de la Communauté de Commune de Haute Provence. Directeur de la publication : Jacques Depieds, Hôtel de Ville 04300 Mane – Impression : Quadriscan, ZA les Iscles, 04700 La Brillanne – 0492799719 – Dépôt à parution – 1700 exemplaires.

Date de parution : juillet 2012 – **Ne pas jeter sur la voie publique.**

# Communauté de Haute Provence

## Aménagements de villages ...

### Le projet « vers une économie du tourisme » financé par le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (F.N.A.D.T)

Le Gouvernement a attribué une aide de 300 000 € à la Communauté de Haute Provence pour réaliser sur son territoire des opérations de restauration du patrimoine.

Il s'agit d'un projet à vocation touristique d'un montant de 909 500 €. L'objectif est d'encourager les touristes à visiter nos villages, guidés par une signalétique adaptée et attirés par les curiosités préalablement restaurées et valorisées.

Ainsi, un vaste programme de réhabilitation du patrimoine des villages va être mis en œuvre et comprendra :

- L'illumination de la citadelle de MANE
- La réhabilitation des rues du Barrien et de la Loubatière à MANE
- La réhabilitation de la place du Mitan et de la rue Scarpée à DAUPHIN
- La restauration des églises de LINCEL, VILLEMUS et REILLANNE
- La réfection de la signalétique.

Eglise de Lincel



Place du Mitan



Eglise de Villemus



Citadelle



Eglise de Reillanne



### Aménagement de deux ponts à Aubenas-les-Alpes

La vétusté de deux ouvrages d'art sur le Riou compromet le passage des engins agricoles. À cela s'ajoute pour l'un des deux ouvrages le diamètre insuffisant des buses rapidement obstruées par les végétaux.

La Communauté de Haute Provence a décidé de prendre en charge ces travaux d'un montant de 55 000 €. Les financements ont été sollicités auprès du Conseil Régional et du Conseil Général.



### Sécurisation et valorisation des eaux sulfureuses de St Martin-les-Eaux

St Martin-les-Eaux a un passé minier avec la présence du lignite sur son territoire mais aussi, jusque dans les années trente, une vocation thermale par l'exploitation des eaux sulfureuses.

Le projet consiste à aménager l'accès à la source, à sécuriser et mettre en valeur les anciens thermes et proposer un parcours pédagogique du site.

Coût du projet : 114 420 € HT. Des financements ont été sollicités auprès du Conseil Régional, du Conseil Général et de l'Europe.



### Aménagement de locaux techniques à Reillanne

À la demande de la municipalité de Reillanne, la Communauté de Haute Provence va aménager de nouveaux locaux techniques à Reillanne. Montant des travaux : 350 000 € HT

### Salle communale et maison du silex à Aubenas-les-Alpes

La Communauté de Haute Provence, à la demande de la commune d'Aubenas-les-Alpes, va réaliser une salle communale de 100 m<sup>2</sup> et la maison du silex. En effet, le site d'Aubenas-les-Alpes et de la vallée du Largue font partis des quatre sites remarquables en France. Cette maison du silex regroupera à la fois une exposition

retraçant l'histoire du silex depuis le néolithique jusqu'à nos jours et les études réalisées sur le sujet afin d'en faire bénéficier les amateurs mais également les scolaires. Ce bâtiment sera réalisé selon les critères basse consommation d'énergie et financé à hauteur de 80%. Montant du projet : 350 000 €.



### Réhabilitation de l'ancienne décharge de Reillanne

La municipalité a souhaité engager les travaux nécessaires à la réhabilitation de l'ancienne décharge et réaliser un projet de valorisation du lieu. La Communauté de Haute Provence, étant compétente dans ce domaine, assure la maîtrise d'ouvrage du projet et le Parc du Luberon la maîtrise d'œuvre. Les travaux ont permis de procéder à l'enlèvement des déchets superficiels, leur traitement et la végétalisation du site.

L'opération représente la somme de 80 000 € et a été financée par l'ADEME pour 18 892,50 €, le Conseil Régional 12 595 € et le Conseil Général 24 000 €.





## C.C.H.P Envir. Challenges

Défis environnementaux pour un territoire rural

# INFOS

### « C.C.H.P ENVIR. CHALLENGES »

#### OU « DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX POUR UN TERRITOIRE RURAL » EN RÉSUMÉ

Maître d'ouvrage : Communauté de Haute Provence

Durée : 4 ans - de septembre 2010 à Août 2014.

Lieux : Aubenas-les-Alpes – Dauphin – Mane – Montjustin – Reillanne – St Martin-les-Eaux – St Michel l'Observatoire – Villemus.

#### Actions :

- Réorganiser la collecte des déchets ménagers par la mise en place de colonnes semi-enterrées
- Construire une déchetterie intercommunale.
- Construire un bâtiment expérimental en économie d'énergies.
- Mettre en conformité 35 à 40 dispositifs d'Assainissement Non Collectif (ANC) par la phytoépuration.  
Y compris la gestion et le suivi du projet ainsi que la communication.

#### Budget :

1. Réorganisation de la collecte :	621 250 €
2. Construction d'une déchetterie :	646 750 €
3. Construction d'un bâtiment expérimental :	242 500 €
4. Mise en conformité de 35 à 40 dispositifs d'ANC :	245 000 €
5. Action de communication :	76 100 €
Gestion et suivi du projet :	<u>219 850 €</u>
<b>Total :</b>	<b>2 051 450 €</b>

#### Financement Européen :

609 300 €

#### Partenaires financiers :

Le Conseil Général a financé une 1<sup>ère</sup> tranche :  
Participation des propriétaires privés pour l'ANC

105 000 €

122 500 €

#### Autofinancement :

1 214 650 €

**Site internet** : [www.cchp.life.eu](http://www.cchp.life.eu)

#### LIFE + C'est quoi ?

Le programme LIFE + est un programme de financement communautaire destiné à aider la mise en œuvre d'actions en faveur de l'environnement et du développement durable. Il se divise en 3 volets : Life+Nature, Life+ Environnement et Life+ Information et communication.

Le volet LIFE+ Environnement, pour lequel a été retenue la Communauté de Haute Provence, permet de financer des actions de démonstrations innovantes dans les domaines de : l'aménagement du territoire (environnement urbain, qualité de l'air, réduction du bruit ...), la gestion de l'eau, la gestion des déchets, la réduction des impacts des activités économiques et la politique intégrée des produits. Site life : <http://ec.europa.eu/environment/life>

#### La déchetterie intercommunale et le bâtiment expérimental prochainement construits dans le parc de Pitaugier !

Les déchetteries du territoire répondent insuffisamment à la demande de la population. Face à l'exigüité du terrain de l'actuelle déchetterie, située à DAUPHIN et après plusieurs propositions de terrains, les élus ont décidé de construire la déchetterie et le bâtiment expérimental sur un terrain au bout du Parc d'activités de Pitaugier.

Un travail avec le personnel technique et administratif a été effectué afin de les informer sur le projet, de les impliquer dès le départ dans la démarche pour qu'ils soient de véritables relais auprès de la population et également force de proposition sur les aspects techniques et organisationnels.

Le permis de construire a été déposé et l'appel d'offres lancé ; les travaux devraient débuter d'ici la fin de l'année.



### La collecte des déchets réorganisée

La mise en place de modules comprenant quatre colonnes semi-enterrées (déchets ménagers, emballages, journaux, verre) doit tous nous encourager à trier nos déchets. La dispersion de l'habitat dans certaines communes, mais également la nécessité d'initier la démarche dans des communes proches pour faciliter la collecte constituent des contraintes.

La réflexion implique le personnel en charge de la collecte non seulement sur la capacité des colonnes mais aussi leurs emplacements.

Le choix des équipements a été fait par le Conseil de Communauté après consultation publique. Toutefois, la transition sera progressive.

Ainsi, avec cette démarche, la Communauté de Haute Provence anticipe la législation avec la possibilité d'appliquer ultérieurement une fiscalité incitative, tout en se dirigeant vers des économies par la réduction des charges de service.



### Mise en conformité de 30 à 40 dispositifs d'assainissement non collectif par la phytoépuration

La Communauté de Haute Provence propose de participer au financement de 30 à 40 mises en conformité de dispositifs d'assainissement non collectif qui optent pour le système de la phytoépuration. La Communauté apportera une subvention de 40% sur l'étude et les travaux avec un plafond de subvention fixé à 5 000 €. Ce dispositif ne concernera que les mises en conformité de dispositifs existants.

L'objectif est de promouvoir des solutions alternatives, économes et écologiques pour le traitement des eaux usées. La Communauté se fait assister par le prestataire de service, la Société ANC Contrôles, chargé de contrôler les installations nouvelles et existantes.

Suite à l'appel d'offres le groupement d'entreprises AIRTEREO/AQUATIRIS a été retenu et déjà une dizaine de personnes ont manifesté leur intérêt.

Pour tous renseignements, contacter la Communauté de Haute Provence au 04.92.75.04.13.

### Le tri des déchets : les enfants à l'écoute.

Depuis fin décembre 2010, dans le cadre du programme LIFE, la Communauté de Haute Provence a mis en place, par l'intermédiaire de Mr Jean-François GIL, une animation sur le tri des déchets dans les écoles de la Communauté. Les enfants très attentifs ont ainsi pu regarder un film réalisé par la Communauté puis s'initier au tri des déchets. Un concours de dessins sur le thème « trier ses déchets : un jeu d'enfant ! » leur a été proposé. Neuf classes ont participé à ce concours et 11 dessins ont été primés par le jury composé de



Mr Jacques Depieds (Président de la Communauté de Haute Provence), Mme Danielle Musset (Directrice du Musée de Salagon), Mme Béatrice Terrasson (Graphiste), Mr André Liautaud (Peintre) et Mr Alain Calvet (vice-président de la Communauté et sculpteur).

Ces mêmes dessins ont permis la réalisation d'affiches destinées à promouvoir une démarche qui doit être adoptée par tous. La Communauté a tenu à reconnaître la participation des élèves et des enseignants en offrant des livres sur le thème de l'environnement et du tri sélectif.

### Trier ses déchets : un acte citoyen pour une meilleure gestion des coûts.

Trier ses déchets permet de les valoriser et de leur donner une seconde vie. Ils sont ainsi rachetés par des filières spécialisées : la VERRERIE DU LANGUEDOC pour le verre, ARCELOR pour l'acier, AFFIMET pour l'aluminium, REVIPAC pour les briques alimentaires, VALORPLAST pour les flacons et bouteilles en plastiques....

Ces rachats constituent une recette pour la Communauté de Haute Provence (17 566 € en 2010) et permettent ainsi de venir compenser les dépenses sans accabler le contribuable.

**Donc, trier est bien un acte citoyen : pour l'environnement mais également pour son porte monnaie.**

## LE SAIS-TU ?

Connais-tu la durée de vie de certains déchets dans la nature ?

	<b>Kleenex</b> 3 mois		<b>Allumette</b> 6 mois		<b>Cigarette</b> 3-4 mois 1 à 2 ans avec filtre		<b>Papier de bonbons</b> 5 ans
	<b>Canette</b> 200 ans		<b>Sac plastique</b> 450 ans		<b>Bouteille plastique</b> 500 ans		<b>Bouteille verre</b> 5000 ans
							<b>Chewing gum</b> 5 ans